
CURSUS EN HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET DANSE (CHAM/D) TARIFS 2021 - 2022

MUSIQUE (CURSUS CHAM)

*Dominante instrumentale ou vocale + Formation musicale
+ pratique collective selon l'instrument et le niveau*

Frais de Dossier (à régler indépendamment des droits de scolarité)	35,50 €
Droits de scolarité Forfait d'enseignement complémentaire obligatoire du CRD (hors du temps réglementaire gratuit) Tous instruments et maîtrise (Saint-Germainois et non Saint-Germainois)	285,00 €

DANSE (CURSUS CHAD)

4 cours obligatoires dans les 2 disciplines dont une dominante

Frais de Dossier (à régler indépendamment des droits de scolarité)	35,50 €
Droits de scolarité Forfait d'enseignement complémentaire obligatoire du CRD (hors du temps réglementaire gratuit) Dominante classique ou contemporaine (Saint-Germainois et non Saint-Germainois)	285,00 €

Les frais de dossier demeurent acquis à la Ville quelle que soit l'issue de la demande d'inscription.

Toute scolarité commencée est due en totalité dès la première semaine de cours.

Pour les inscriptions prises après le 1er janvier de l'année scolaire en cours,
les droits de scolarité seront calculés au *pro rata temporis*.

Il est appliqué aux droits de scolarité les réductions suivantes, pour les élèves saint-germainois :

- réduction de 25% pour les familles dont le Quotient Familial (QF) est inférieur ou égal à 350€
- réduction de 15 % pour les familles dont le QF est compris entre 351€ et 685€
- réduction de 10% pour les familles dont le QF est compris entre 686€ et 2000€
- Les familles saint-germainoises de 3 enfants à charge et plus bénéficient d'une réduction supplémentaire de 10%.

(!) Pour bénéficier de ces réductions, les familles saint-germainoises doivent impérativement disposer de leur Carte famille (+) avant le 1^{er} octobre 2021. La demande peut être effectuée en ligne :

<https://www.espace-citoyens.net/saintgermainenlaye/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiquesPubliques#>